

Relevé de décision du conseil d'administration

Constitution de la Société Publique Locale du Pays Coulangeois

Sise 9 Boulevard Livras à Coulanges la Vineuse.

Conformément aux statuts votés par les huit Communes membres le 22 Décembre 2016.

Les seize Administrateurs sont présents (Feuillé en annexe) la réunion commence à 18h30.

Les huit collectivités signent le pacte d'actionnaires en leur qualité de membre de la SPL du Pays Coulangeois.

Le scrutateur nommé est Karl GUILLAUME

A- PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL (élu par 15 voix pour et une abstention): Daniel GIRARD « Responsabilités Administratives et Financières » (assisté de Florence SCOTTI et Thomas COPIN, salariés de la SPL). Il assurera l'administration générale la comptabilité, les contrats, les abonnements divers... Il sera assisté pour cela du bureau composé des vices présidents et des maires des huit collectivités actionnaires. Il animera avec le bureau une commission "Finances-Administration" :

- ✓ Gestion des biens mobiliers et immobiliers, du personnel, des statuts, du pacte d'actionnaires et du règlement intérieur de " LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU PAYS COULANGEAIS " dite communément " la SPL du Coulangeois"
- ✓ Administration de la Maison du Pays Coulangeois, de la salle d'exposition et de l'école de musique.

Elu pour la durée de la mandature municipale s'achevant en Mars 2020. Il sera chargé de réunir le conseil d'administration dont il est président et les assemblées générales. Il se conformera aux statuts de la SPL votés par les huit collectivités actionnaires. Il suivra les actions menées par chaque vice présidence.

B- LES ADMINISTRATEURS

Deux sièges d'administrateurs sont attribués à chacune des Communes membres:

- Coulanges la Vineuse : GIRARD Daniel / LEMOULE Jean Luc
- Escamps : GUILLAUME Karl / VECTEN Yves
- Escolives : ALFARO Josette / VANTHEEMSCHE Philippe
- Gy l'Evêque : BRETAGNE Jean Luc / THUBET Marc
- Irancy : CROS Patrick / PODOR Stephan

- Jussy : BARBOTIN Patrick / MIARD Alain
- Vincelles : FOUINAT Michel / LE CORGNE Monique
- Vincelottes : BOUBOULEIX Michel / DANREE Denis

La gouvernance de la SPL se fera collégialement .Le nombre de commission est au nombre de quatre.

C- POSTES DE VICE PRESIDENT(E)

Un poste de Vice Président(e) animera chaque commission et sera répartie comme suit :

- **1^{ère} VICE PRESIDENTE DELEGUEE (élu à l'unanimité) : Josette ALFARO « l'enfance jeunesse » (assisté de Cyrille FABRE, Salarié de la SPL)** chargée de l'extrascolaire, du périscolaire, des Nap, de l'école multisports, des associations USEP et Ecole Buissonnière ou autres ayant pour but l'intérêt de l'enfant à l'échelle intercommunale. Un budget annexe sera consacré à ce domaine avant d'être réintégré dans le compte d'exploitation général.

Elle sera accompagnée d'un administrateur par site:

- Coulanges la vineuse : Jean Luc LEMOULE (Périscolaire et assurances des sites)
- Escamps: Karl GUILLAUME (Centre de loisirs et Périscolaires)
- Escolives: Hélène BRAS (site d'Escolives)
- Gy l'Evêque: Laurence RIGAUD (Contact avec la CA et Vallan si nécessaire)
- Irancy : Patrick CROS (en liaison avec Vincelottes et Cravant)
- Jussy : Francine SAUNOIS (en liaison avec RPI Jussy-Escolives-Coulanges)
- Vincelles: Armelle TAMBOUR (Site de Vincelles)
- Vincelottes : Michel BOUBOULEIX (Contact avec cravant si nécessaire) ou Marie

Chaque administrateur peut se faire suppléer par un administrateur délégué de sa commune.

- **2^{ème} VICE PRESIDENT DELEGUE (élu à l'unanimité) : Michel FOUINAT « camping et voirie » (assisté de Thomas COPIN, Jean Michel BLANCHET salariés de la SPL et de Benoit ALLAMELOU, Directeur des Ceriselles).**

- ✓ Chargé de la gestion du Camping

Un budget spécifique sera également créé avant intégration au compte d'exploitation général.

- ✓ Chargé de la voirie pour la programmation annuelle de l'entretien et de la gestion des voiries communales.

Pour le Camping il sera assisté de:

Denis DANREE : *gestion des finances*

Jean Luc LEMOULE : *assurance (regard sur la gestion 2016 et les retards ou impayés)*

Jean Luc BRETAGNE et Yves VECTEN : *suivi de l'inventaire des biens mobiliers*

Monique LECORGNE, Jean Luc LEMOULE et Philippe VANTHEEMSCHE (assistante Nadine CORDIN, salariée SPL jusqu'au 31/3/2017) : *suivi du personnel et de son recrutement, définition des fiches de poste, suivi des conventions de partenariat, relation avec l'administration générale pour le suivi des contrats d'emploi.*

Michel BOUBOULEIX, Patrick BARBOTIN et Patrick CROS : *suivi des travaux de l'équipe technique et du marché de l'été, commission sécurité avant ouverture de la saison en liaison avec la Mairie de Vincelles*

Daniel GIRARD et Josette ALFARO : *suivi du LAC et réintégration dans la gestion du camping, gestion de l'animation "restauration".*

Armelle TAMBOUR et Guido ROMANO: *suivi des animations et des certifications (qualité, accessibilité, relation avec la CA et l'EPIC Tourisme)*

Pour la voirie, il sera assisté de:

Yves VECTEN : *inventaire et suivi du matériel*

Karl GUILLAUME, Patrick BARBOTIN, Stephan PODOR : *programmation des travaux sur les communes.*

- **3^{ème} VICE PRESIDENT DELEGUE (élu à l'unanimité): Yves VECTEN**, « Responsable de l'inventaire du mobilier, du matériel et de l'immobilier ».

Pour les inventaires il sera accompagné d'un administrateur par site, soit le maire administrateur, un salarié de la SPL ou un élu de la collectivité désigné par le maire.

- ✓ Chargé avec le Président Directeur Général du suivi des relations avec chaque collectivité membre de la SPL et des relations extérieures à la SPL.
- ✓ Responsable en collaboration avec le Président Directeur Général des démarches touchant aux propriétés foncières de la SPL.

- **4^{ème} VICE PRESIDENT DELEGUE (élu à l'unanimité): Jean Luc BRETAGNE**, « Responsable de la commission de contrôle ».

- ✓ chargé d'analyser le compte d'exploitation de la SPL et de la relation avec le commissaire aux comptes.

Le comité de contrôle sera composé d'un membre par collectivité, ce membre sera désigné par arrêté du maire actionnaire. Ils pourront se réunir et émettre des avis à concurrence de trois membres présents de la commission.

Il a en charge de rechercher un commissaire aux comptes désigné pour six exercices.

Il sera assisté de :

Denis DANREE et de Josette ALFARO

D- REMUNERATIONS

Le conseil d'administration statut pour la première année sur une répartition entre le **Président Directeur Général et les deux premiers vices présidents(es) délégué(e)s** aux indemnités de gestion.

Il est arrêté pour la gestion de l'année 2017 une indemnité brute de:

- **Président Directeur Général** Daniel GIRARD : Cinq cent euros mensuel
 - **1ère Vice présidente déléguée** Josette ALFARO: Trois cent cinquante euros mensuel
 - **2ème Vice président délégué** Michel FOUINAT : Trois cent cinquante euros mensuel
-
- ✓ Le remboursement de frais de déplacement ou de représentation, pouvant être accordé sur justificatifs à tous les membres actionnaires après accord du Conseil d'Administration.
 - ✓ Le bureau se réunira autant que nécessaire. A compter du 25/1/2017, chaque mercredi à 18h00 et ce pour Février et Mars 2017
 - ✓ Les réunions du conseil d'administration seront conformes au règlement intérieur de la SPL.
 - ✓ Les assemblées générales seront conformes au règlement intérieur de la SPL.
 - ✓ Le Pacte d'actionnaire a été signé à la réunion du 23/1/2017. Le Président Directeur Général est chargé de l'annonce légale de création de la SPL du Pays Coulangeois et d'immatriculer cette dernière au greffe du Tribunal de Commerce rue de Paris à Auxerre.
 - ✓ A l'issue de ce Conseil d'Administration une Assemblée Générale s'est tenue afin d'informer des décisions prises par le Conseil d'Administration.
 - ✓ Un débat constructif et informatif en découle. Les administrateurs seront informés par voie de mails ou note administratives des évolutions ponctuelles à venir. Deux réunions importantes étant programmées:

🇫🇷 **Jeudi 26 Janvier 2017** avec le service administratif de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et les cabinets d'expertise nous ayant accompagnés dans la constitution de cette SPL.

🇫🇷 **-Vendredi 27 Janvier 2017** avec les services de la CAF pour nos contrats "Enfance Jeunesse".

Le président et les vices présidents élus remercient tous les membres présents pour la bonne tenue de cette réunion fondatrice, symbole comme cela a été rappelé d'une marche en avant pour la sauvegarde des emplois locaux, des services à nos administrés et de la solidarité entre les communes de Coulanges la Vineuse, Escamps, Escolives Sainte Camille, Vincelles, Gy L Evêque, Irancy, Jussy, et Vincelottes.

Le 23 janvier 2016,